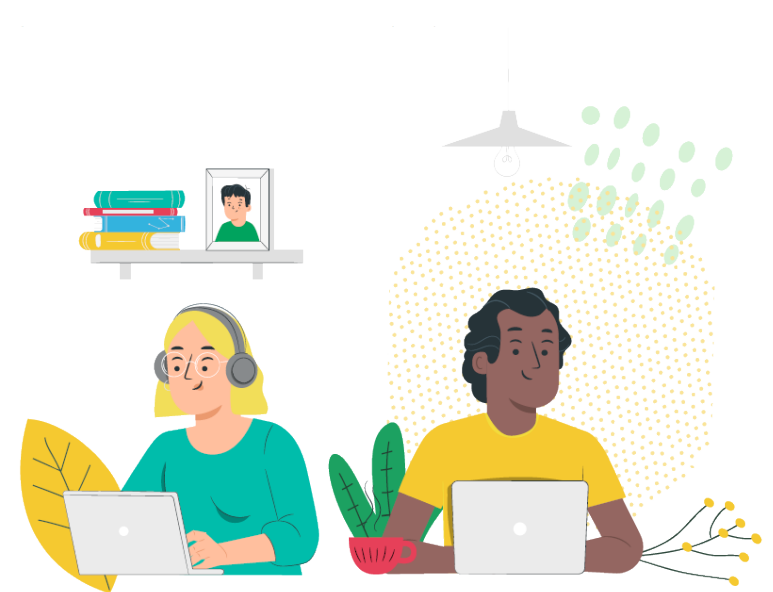




travailler et produire

mettons nos pratiques
professionnelles en
adéquation avec les
problématiques du
monde qui nous
entoure !

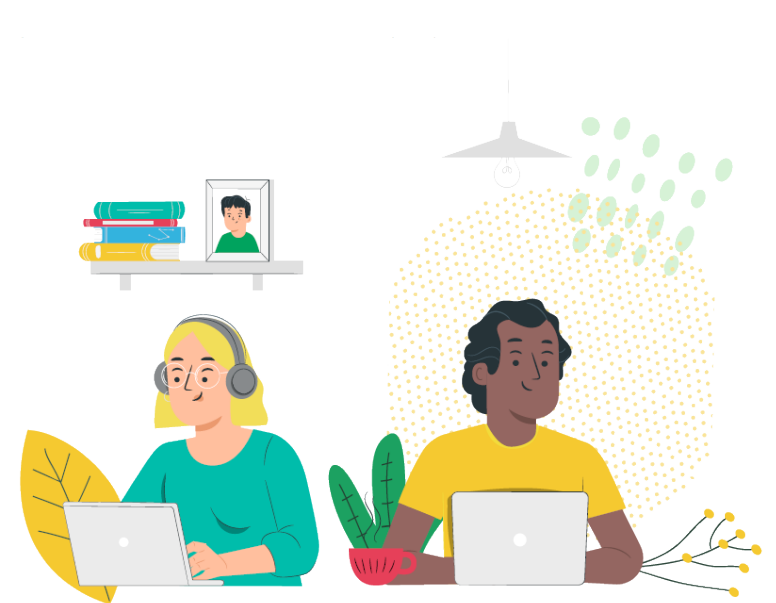


travailler et produire

La transition écologique et le contexte sociétal appellent à mettre en place de nouvelles manières de travailler, plus coopératives, plus horizontales. Quelle est notre situation ?

1

Qui décide des actions à mener dans notre association ?



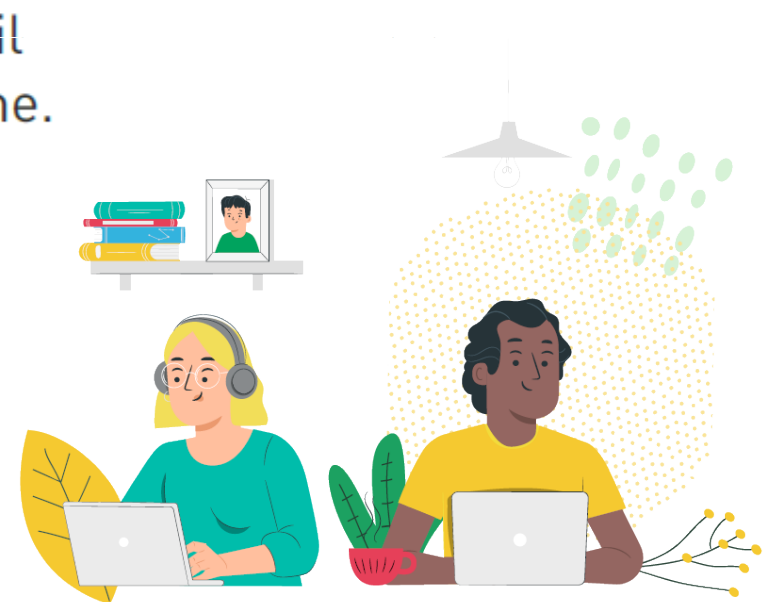
1

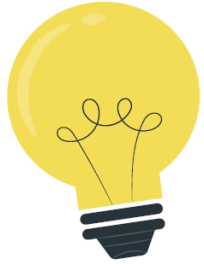
Qui décide des actions à mener dans notre association ?

a. Toutes les décisions sont prises en conseil d'administration et nous informons les adhérents.

b. Nous consultons tous les adhérents aussi souvent que possible. Le conseil d'administration suit la vie quotidienne.

c. La présidence prend les décisions au quotidien et informe le conseil d'administration régulièrement.

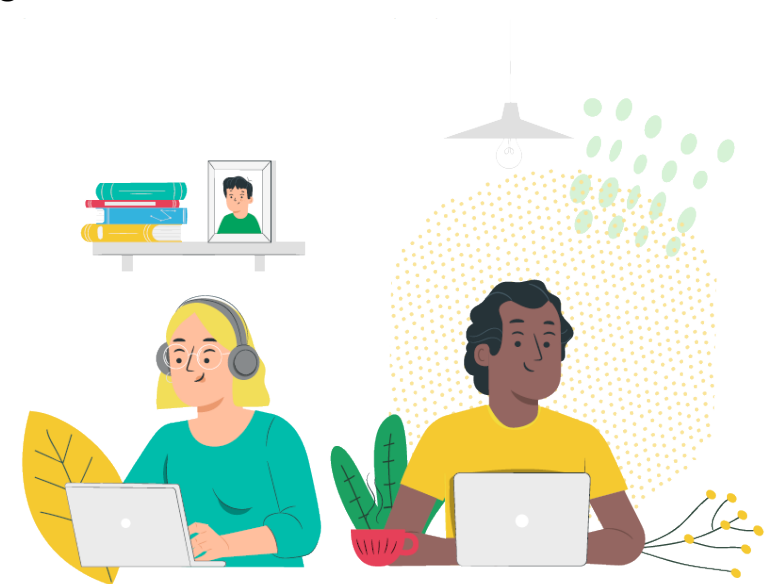




① Le saviez-vous ?

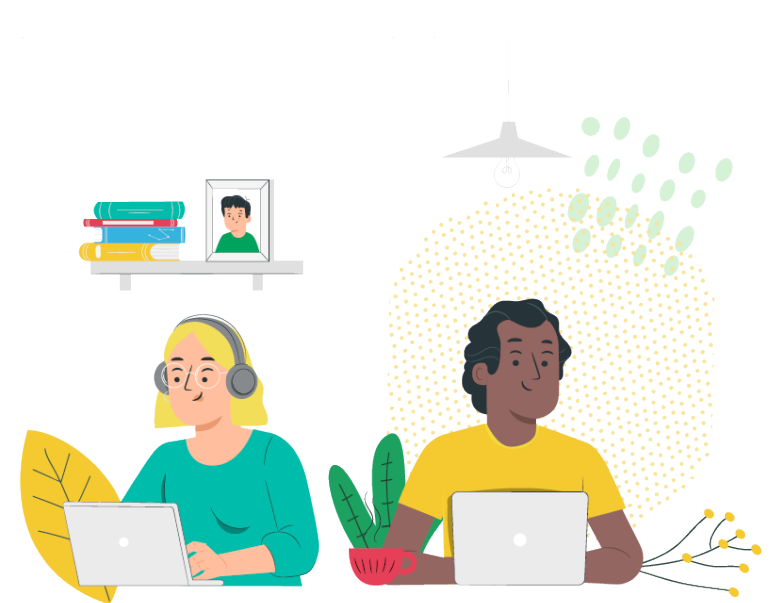
L'Université du Nous et la coopérative « Hum ! » ont mis en ligne de nombreuses ressources pour favoriser la coopération et l'horizontalité dans les organisations :

<https://hum-hum-hum.fr/gouvernance-partagee-ressources>



2

Comment construisons-nous les relations avec les partenaires (collectivités locales, financeurs...)?



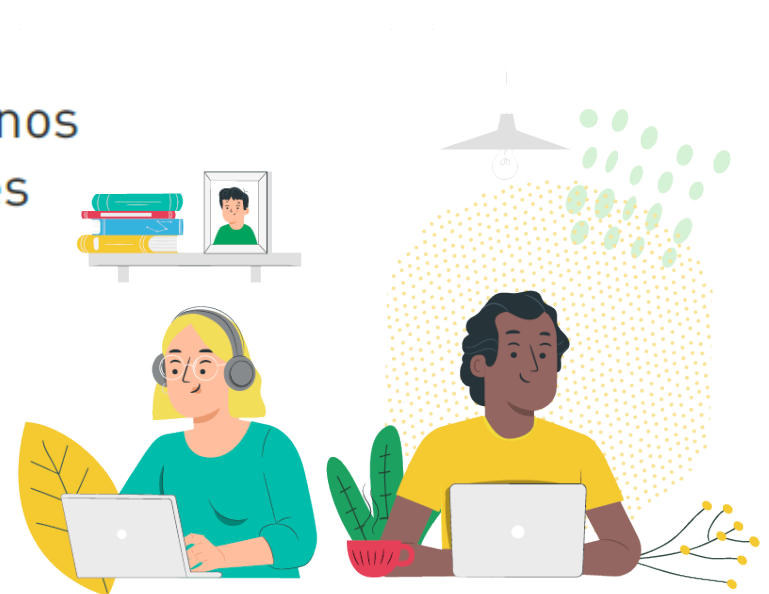
2

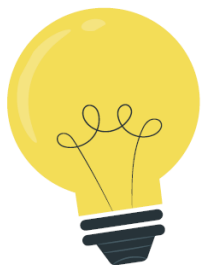
Comment construisons-nous les relations avec les partenaires (collectivités locales, financeurs...) ?

a. Pour garder de bonnes relations, nous répondons aux demandes des partenaires et évitons de prendre position sur les sujets de société.

b. Nous sommes dans l'échange avec nos partenaires et nous co-construisons les projets pour faire vivre les territoires.

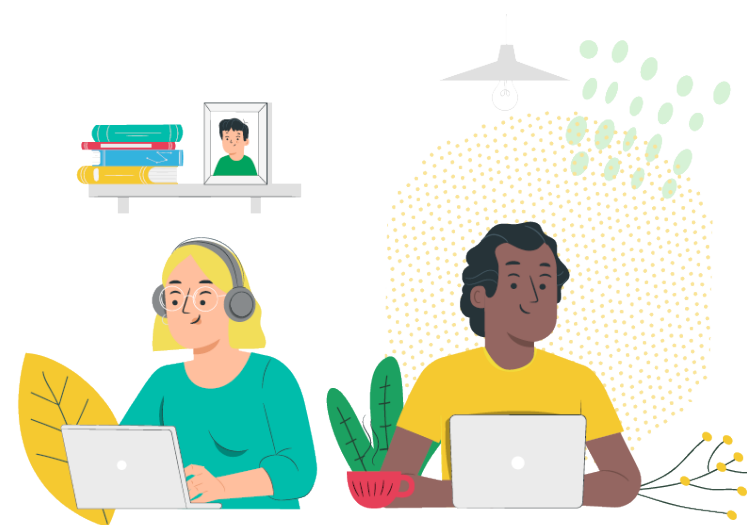
c. Nous sommes convaincus de notre projet et nous le défendons à tout prix, quitte à le mener tout seuls.





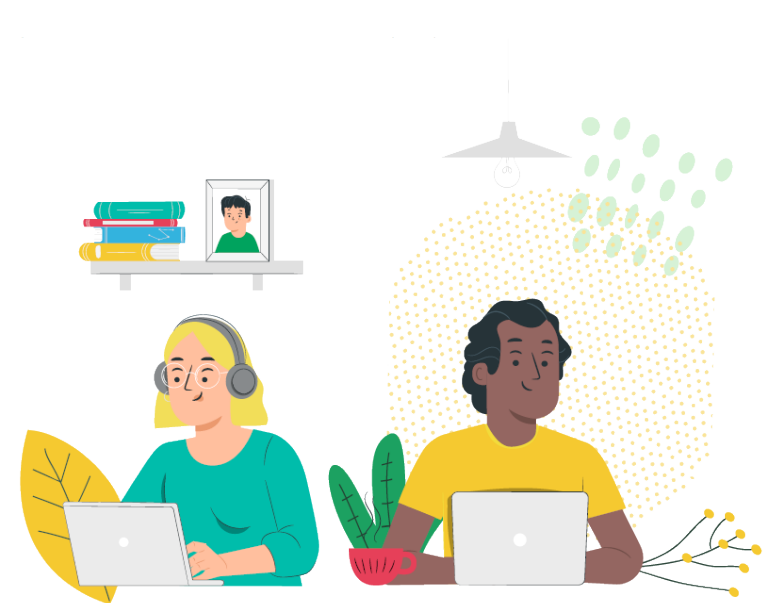
② Le saviez-vous ?

Agenda 21, Plans Climat, Projets de territoire, etc. : les collectivités locales lancent de plus en plus de dynamiques partenariales qui visent à construire les territoires de demain... et les associations ont toute leur place dans ces dispositifs !



3

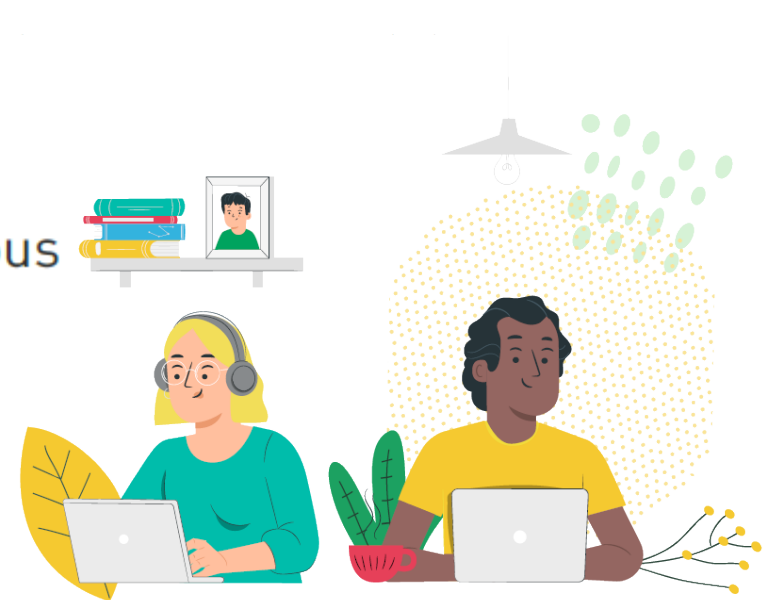
Pour développer les projets de l'association, avons-nous la possibilité de trouver de l'aide facilement ?

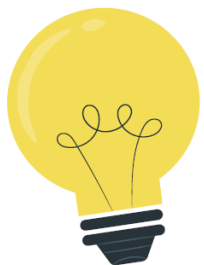


3

Pour développer les projets de l'association, avons-nous la possibilité de trouver de l'aide facilement ?

- a.** Oui, nous adhérons à un réseau où l'on s'entraide facilement.
- b.** Oui, nous sommes un groupe et nos ressources internes suffisent.
- c.** Oui, lorsque nous en avons besoin nous trouvons les informations sur internet.





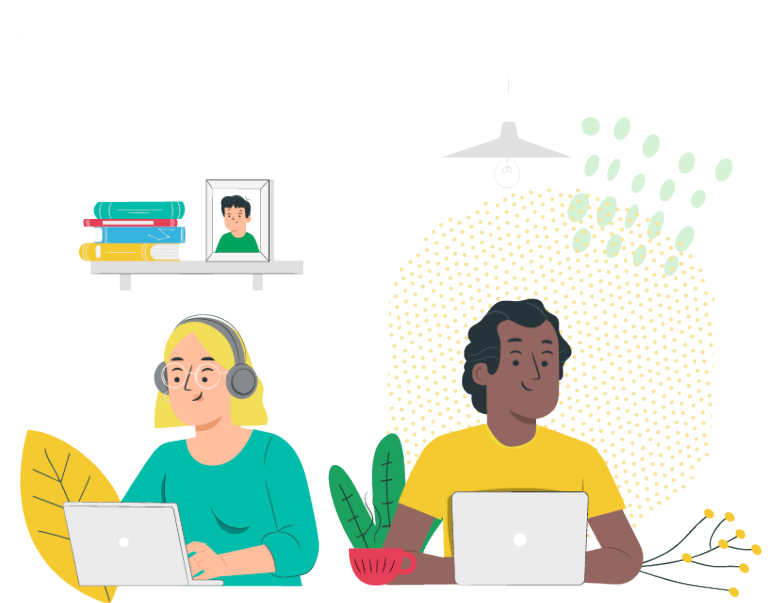
③ Pensez-y !

Il est très rare qu'une association soit confrontée à une situation strictement inédite. Bien souvent, une autre est déjà passée par là. Demander de l'aide ou des informations au réseau, ça prend quelques minutes, et ça peut faire économiser de précieuses heures de travail.



4

Pour les instances de notre association, que choisissons-nous : le présentiel ou le distanciel ?



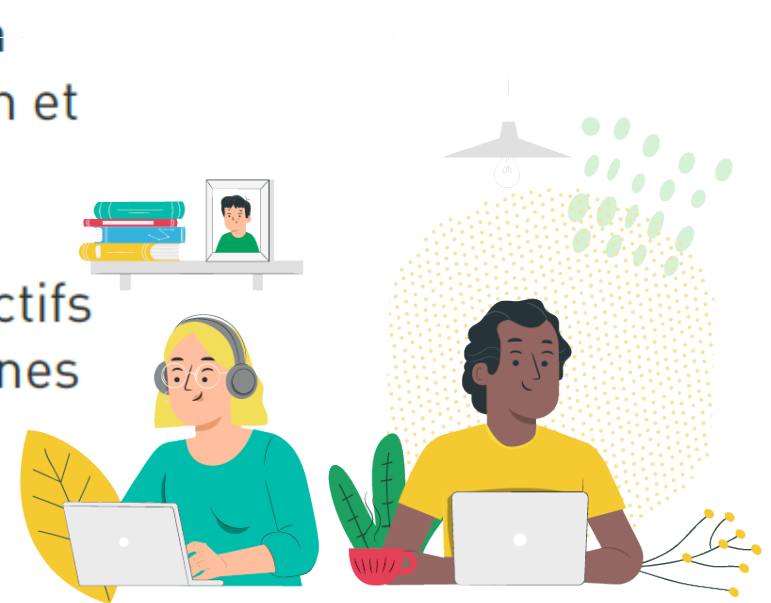
4

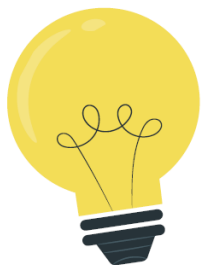
Pour les instances de notre association, que choisissons-nous : le présentiel ou le distanciel ?

a. Nous alternons les deux, en fonction des sujets et de la situation de chacun.

b. Nous faisons toutes nos réunions en présentiel, pour garantir le lien humain et social et la prise de parole de tous.

c. Le distanciel permet d'être plus réactifs et de faire participer même les personnes qui habitent loin.





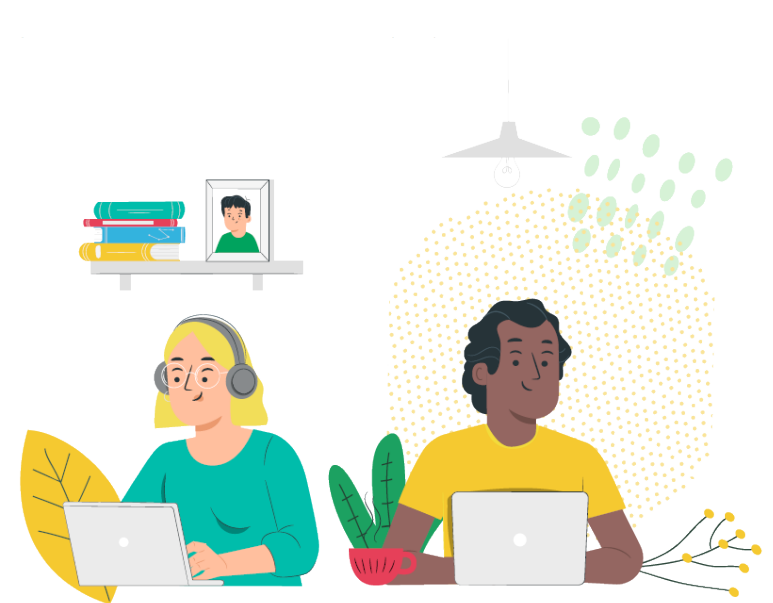
④ Pensez-y !

Les outils de visioconférence se sont largement démocratisés depuis 2020. Pour faciliter leur utilisation, pensez à former les bénévoles peu à l'aise avec l'informatique et à mettre en œuvre des méthodes d'animation de réunion adaptées au distanciel.



5

**Pour un télétravail
responsable, que proposons-
nous ?**



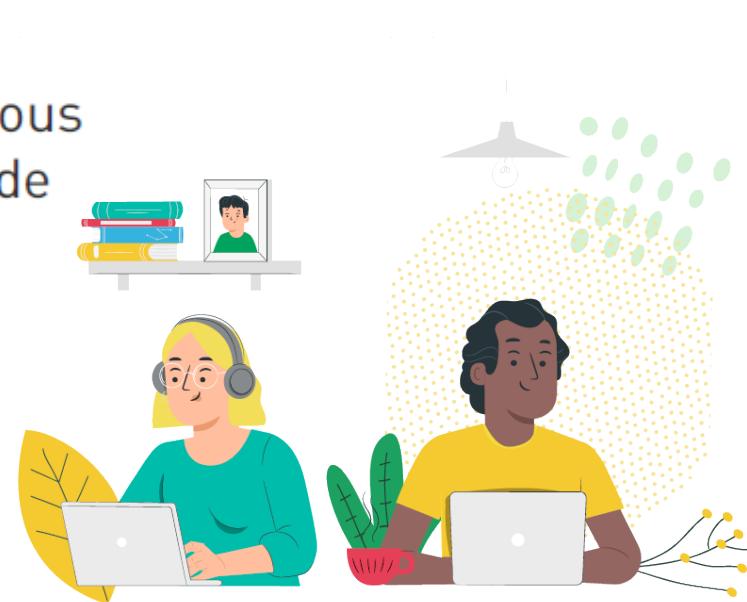
5

Pour un télétravail responsable, que proposons-nous ?

a. En télétravail, nous avançons plus vite, nous passons moins de temps dans les transports. Depuis que nous avons essayé, c'est adopté !

b. Nous ne télétravaillons que quand nous y sommes obligés. Nous avons besoin de contact et de relations humaines pour travailler sereinement.

c. Nous avons revu notre organisation collective pour définir les missions qui peuvent être réalisées à distance.





⑤ Le saviez-vous ?

74 % des déplacements domicile-travail se font en voiture. Le télétravail a donc un impact direct sur la baisse de la circulation automobile et les émissions de CO₂ :

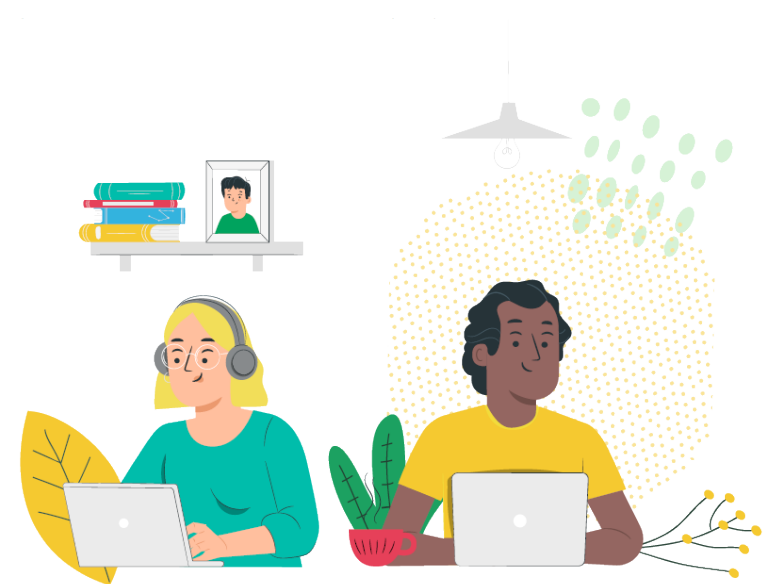
<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/teletravail-ca-change-quoi-planete>

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>



6

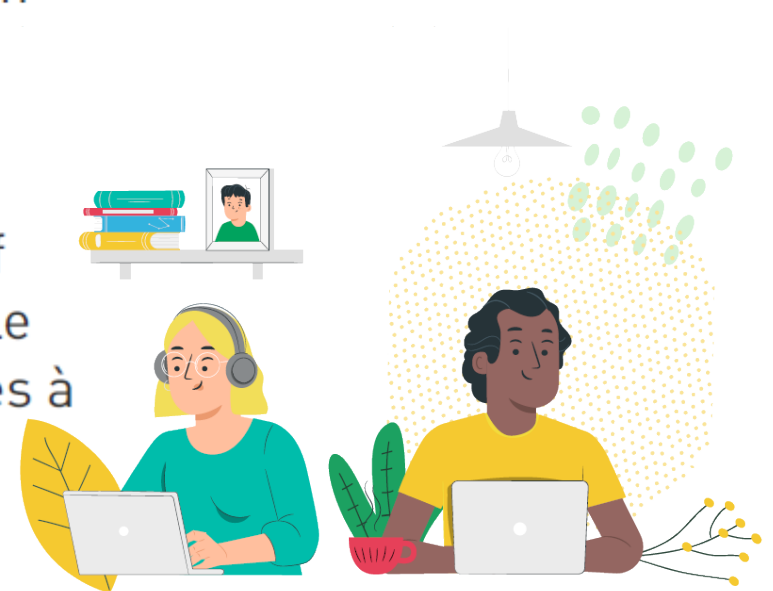
Le télétravail : y a-t-il un risque d'isolement pour les salariés ?

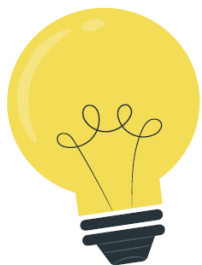


6

Le télétravail : y a-t-il un risque d'isolement pour les salariés ?

- a.** Nous n'avons jamais pris le temps de réfléchir à la question.
- b.** Oui, mais c'est à chacun de trouver son rythme de travail et d'aménager son espace de travail.
- c.** Nous sommes vigilants, nous renforçons les temps de travail collectif avec tous les salariés et nous prenons le temps de trouver des solutions adaptées à chacun.





⑥ Le saviez-vous ?

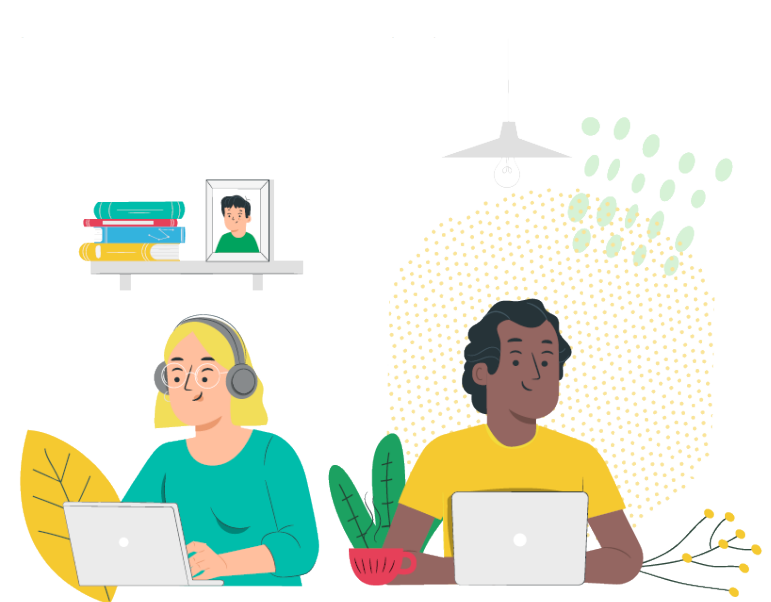
Pour faciliter la mise en œuvre du télétravail, et limiter les risques psychosociaux associés, l'État a mis en ligne une FAQ sur le sujet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13851>



7

Notre structure a besoin de faire appel à des compétences extérieures (entretien, informatique, spectacle, formation...), comment procédons-nous ?



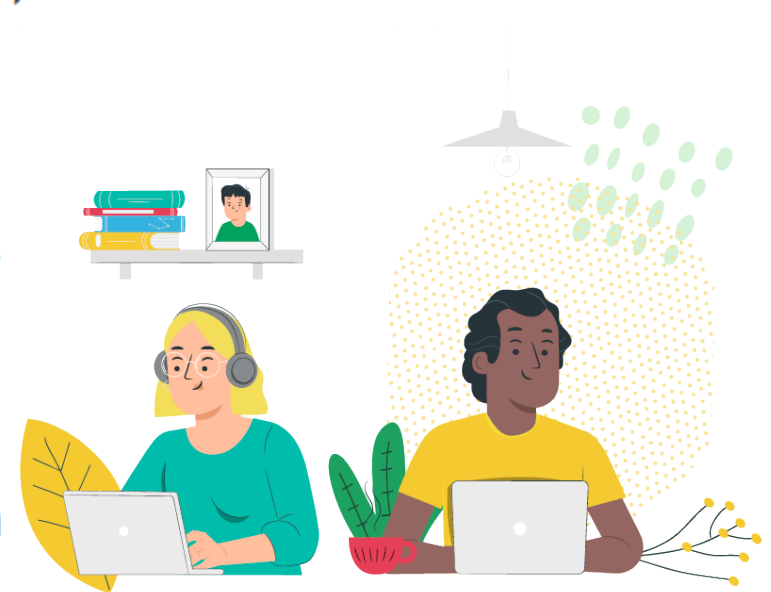
7

Notre structure a besoin de faire appel à des compétences extérieures (entretien, informatique, spectacle, formation...), comment procédons-nous ?

a. Nous nous organisons à plusieurs structures pour proposer un contrat intéressant à un intervenant (partenariat avec une collectivité, d'autres associations, groupement d'employeurs...).

b. Nous cherchons des prestataires ou intervenants locaux que nous rémunérons le mieux possible.

c. Nous faisons monter en compétence l'équipe de bénévoles / salariés de façon à répondre à nos besoins en interne.

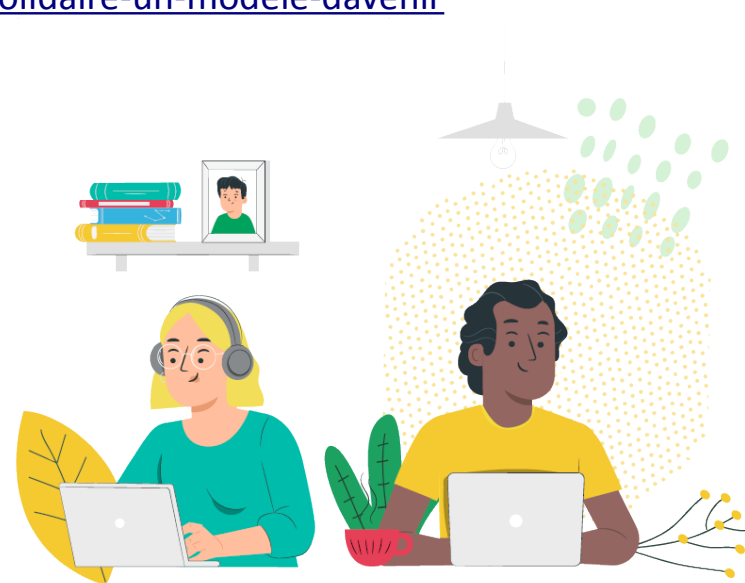




⑦ Le saviez-vous ?

Dans la recherche de compétences à l'extérieur de l'association, diverses organisations peuvent nous assurer de meilleures conditions de travail et de respect de l'environnement :

<https://www.qgf.fr/infographie/62/leconomie-sociale-et-solidaire-un-modele-davenir>





quels impacts ?

→ **Entre mars et mai 2020, 46% des Français ont eu recours au télétravail.**

→ **Internet et les télécoms sont responsables de 4 % des émissions mondiales** de gaz à effet de serre, et certaines projections tablent sur une multiplication par deux des émissions dans les 5 ans à venir.

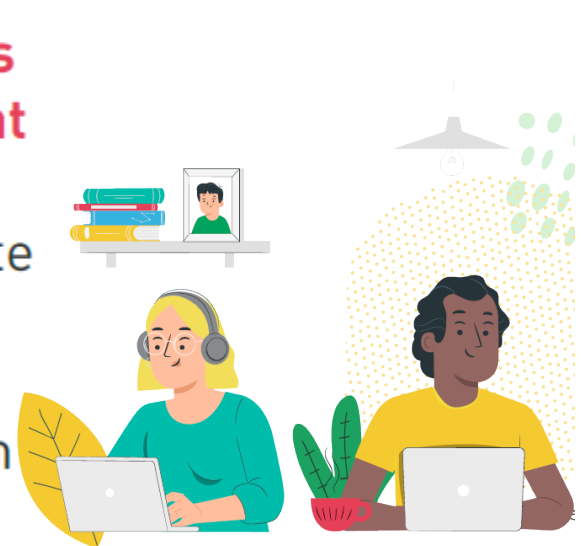
→ **Ne pas se reconnaître dans le projet collectif dont est porteuse l'organisation où**

l'on travaille est facteur de désengagement et de stress.

Ceci explique l'explosion des risques psychosociaux que l'on connaît aujourd'hui.

→ **La verticalité dans le travail et un trop grand cloisonnement des activités d'une organisation génèrent une moindre efficacité et une perte de sens.** Il importe

qu'une organisation quelle qu'elle soit sache intégrer les parties prenantes de son territoire dans son projet.



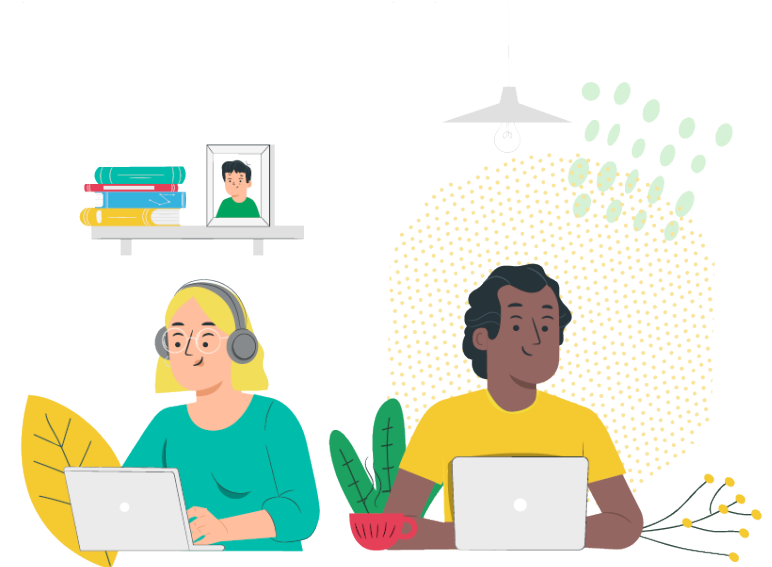
- à savoir ou à discuter -

➔ **Il ne faut pas avoir peur d'expérimenter**, en évaluant et en réajustant si nécessaire.

<https://www.qqf.fr/infographie/83/une-journee-pour-tout-changer>

<https://www.qqf.fr/infographie/69/pollution-numerique-du-clic-au-declic>

➔ **Tout changement génère des résistances !**



que faire ?

en tant qu'organisation

- **Faire vivre la réflexion collective sur les évolutions de pratiques professionnelles.** Chercher à ce qu'elles soient décidées collectivement plutôt qu'imposées.
- **Assurer une veille sur l'impact qu'ont ces évolutions sur le moral des équipes salariées et bénévoles.** S'assurer également qu'il n'y a pas d'autre impact négatif « caché » (par ex, pour le télétravail : coût financier pour le salarié lié à l'équipement de son poste de travail à domicile).
- **Faire vivre la démocratie participative** au sein de la structure.

en tant que citoyen / consommateur

- **Être moteur dans les dynamiques de changement de mon lieu de travail,** vers plus d'écologie, de lien social, de solidarité.
- **Être à l'écoute de mes besoins en tant que salarié** et ne pas hésiter à demander de l'aide si nécessaire.

